

# ASSOCIATIONS : QUELLES OBLIGATIONS LÉGALES ?



**ORGANISATEUR :** MAISON DES ASSOCIATIONS D'AMIENS MÉTROPOLE

**THÈME :** LE FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION



Initiation



Gratuit



1



En ligne

## PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

## DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Objectifs :

- Connaître les obligations légales qui s'imposent aux associations,
- Connaître les formalités pour la création d'une association,
- Savoir adapter ses statuts et son règlement intérieur à son projet associatif.

Contenu :

- La loi 1901,
- Les formalités de création d'une association, de modification des statuts et de déclaration des dirigeants,
- Les articles obligatoires et optionnels des statuts associatifs,
- Le règlement intérieur d'une association.

## DATE(S) DE LA FORMATION

**18 octobre 2022**

18H00-19H00

## POUR S'INSCRIRE



0322925059



contact@maam.fr



<https://www.maam.fr/agenda/maam>

## STRUCTURE FORMATRICE



Maison des associations d'Amiens métropole



Voir la présentation de cette structure